

Version en ligne



Délais de traitement pour la fin de l'année 2022 et horaire des fêtes

Chère partenaire, cher partenaire,

Vous trouverez ci-dessous nos délais de traitement pour l'administration des contrats et la mise sous contrat des conseillers pour la fin de l'année 2022.

- Les propositions d'assurance reçues avant le 9 décembre 2022* (2 décembre 2022* pour les PME) seront saisies avant la fin de l'année 2022.
- Les exigences de livraison reçues avant le 9 décembre 2022* (2 décembre 2022* pour les PME) seront traitées avant la fin de l'année 2022.
- Pour que les ententes de représentant entrent en vigueur en 2022, tous les documents requis devront être reçus avant le 9 décembre 2022*.

Les contrats pour les dossiers acceptés en sélection des risques avant le 9 décembre 2022* seront expédiés avant la fin de l'année 2022.

* Heure de tombée : 16 h.

Horaire des fêtes

Voici l'horaire de travail de nos équipes Info-Partenaires Santé et Ententes et commissions pour la période des fêtes.

Dates	Info-Partenaires Santé et Ententes et commissions
23, 26 et 27 décembre 2022	Fermé

28 et 29 décembre 2022	8 h 30 à 16 h 30
30 décembre 2022 2 et 3 janvier 2023	Fermé
4 janvier 2023	8 h 30 à 16 h 30

Nous profitons de l'occasion pour vous remercier de votre précieux soutien et pour vous souhaiter une merveilleuse année 2023!

Pour nous joindre :

Info-Partenaires Santé

[1 800 361-2538](tel:18003612538) option 2, puis option 1

Ententes et commissions

[1 800 361-2538](tel:18003612538) option 2, puis option 2

Suivez-nous



[Se désabonner](#)

[Politique de confidentialité](#)



1981, avenue McGill College, bureau 105, Montréal (Québec) H3A 0H6

^{MD} Les noms et les symboles Croix Bleue, Croix Bleue du Québec, Croix Bleue de l'Ontario et Croix Bleue Vie sont des marques de commerce déposées de l'Association canadienne des Croix Bleue, utilisées sous autorisation par l'Association d'Hospitalisation Canassurance, membre indépendant de l'Association canadienne des Croix Bleue, exerçant ses activités au Québec sous la dénomination Croix Bleue du Québec et en Ontario sous la dénomination Croix Bleue de l'Ontario.

®* Marque déposée de l'Association canadienne des régimes de Croix Bleue, une association de régimes indépendants de Croix Bleue.

®† Marque déposée de Blue Cross Blue Shield Association. Tous droits réservés.